



*Aprémont sur Allier*

*Neuvy le Barrois*

*Mornay sur Allier*

---

Siège : mairie de Neuvy-le-Barrois, Claude Julien, président, St Caprais 18600 Neuvy-le-Barrois

Adresse mail : [lesamisduval@gmail.com](mailto:lesamisduval@gmail.com), [jpthevenature@wanadoo.fr](mailto:jpthevenature@wanadoo.fr)

Site internet : <http://lesamisduval.e-monsite.com/>

---

## **Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 10 mars 2023 Neuvy-le-Barrois**

Le 10 mars 2023, les membres de l'Association des Amis du Val d'Allier se sont réunis en Assemblée générale ordinaire à la salle des fêtes de Neuvy-le-Barrois sur convocation du Président au nom du Conseil d'Administration, conformément aux statuts.

Les convocations ont été adressées nominativement aux adhérents par courrier postal ou courrier électronique 15 jours avant la tenue de l'AG.

Il a été dressé une feuille de présence annexée au présent procès-verbal qui a été signée par les 58 membres présents (annexe 1). Les statuts ne prévoient pas de vote par procuration.

L'Assemblée est présidée par Claude Julien, Président du Conseil d'Administration, qui ouvre la séance à 20 h.

Le président remercie Madame la maire de Neuvy pour le prêt de la salle et pour sa présence à cette AG.

### Rapport moral et d'activité 2022

Le président donne ensuite lecture de son rapport moral avant de donner la parole au trésorier pour la lecture du rapport d'activité de l'année 2022. Les deux intervenants se réjouissent d'un retour à la « normale » de l'activité de l'association, notamment de la bonne participation des adhérents aux animations proposées. La journée champêtre de septembre a battu tous les records avec près de 90 personnes à la balade du matin et 134 convives au repas confectionné et servi par les bénévoles que le président remercie chaleureusement pour leur investissement. L'affluence à cette Assemblée générale est sans aucun doute un signe de bonne santé de l'association.

A noter l'intervention de Joël Herbach, président de l'association Allier sauvage, qui a fait le point sur l'action engagée à l'encontre du préfet de la Nièvre pour faire abroger un arrêté autorisant le retournement d'un ensemble de prairies sur la commune de Livry dans la Nièvre, action à laquelle les amis du Val d'Allier se sont associés depuis le début.

En absence de questions, les deux rapports sont soumis au vote à mains levées et adoptés à l'unanimité. Ils sont annexés au présent procès-verbal (annexe 2) et reproduits dans le bulletin annuel distribué à l'entrée de la salle.

### Rapport financier

Le trésorier présente le bilan de l'exercice 2022. Un bilan qui, lui aussi, a retrouvé un régime de croisière après les années COVID.

Ce bilan fait état d'un excédent de 874.65 € des recettes sur les dépenses. Les avoirs de l'association se montaient au 31/12/2022 à 7013 € répartis ainsi : 317.7 € sur le compte-courant, 6509.49 € sur le livret A, 171.5 € en caisse.

Le trésorier présente ensuite un budget prévisionnel équilibré à 3620 € pour 2022.

Les 2 rapports du trésorier sont ensuite soumis au vote à mains levées de l'assemblée et adoptés à l'unanimité.

Le bilan d'exercice et le budget prévisionnel sont annexés au présent procès-verbal (annexe 3).

Les personnes suivantes ont procuration sur le compte ouvert au Crédit Agricole :

Le Président Claude Julien ainsi que le trésorier Jean-Paul Thévenin.

### Election du tiers sortant du conseil d'administration

3 administrateurs élus en 2020 sont concernés par cette élection : A. Dupuy, M.C. Godon, N. Tiroille.

Ces 3 personnes sont candidates pour un nouveau mandat de 3 ans.

Les 3 candidatures sont soumises au vote à mains levées. Elles sont élues à l'unanimité.

Le Conseil d'administration se réunira dans les semaines à venir pour élire le nouveau bureau et définir les tâches de chacun de ses membres.

### Calendrier des animations 2023 et informations diverses

- Le programme des animations 2023 est présenté. Il est inséré sous forme de tableau dans le bulletin distribué à l'accueil de l'AG ou distribué dans les prochains jours aux membres absents. Il est d'ores et déjà disponible sur le site internet de l'association.

Après quelques échanges avec la salle, le Président clôture l'Assemblée générale ordinaire 2022 à 21 h 30 et invite les personnes présentes à assister à une présentation de Stéphane Lebreton, photographe de nature invité par le Conseil d'administration.

Stéphane a sélectionné une cinquantaine de photos d'espèces et de paysages réalisées dans le département du Cher. Des clichés de grande qualité qu'il présente en suivant les saisons. Les documents sont accompagnés de commentaires précisant les conditions des prises de vue et de remarques sur le comportement des animaux.

L'ensemble a été très apprécié par les personnes présentes qui n'ont pas ménagé leurs félicitations.

Pour terminer cette soirée, les participants à cette Assemblée générale sont invités à partager le verre de l'amitié.

Le Président, Claude Julien

Le trésorier, Jean-Paul Thévenin